



L'étau se resserre sur Christelle Atangana alias Cynthia Fiangan, cette jeune fille devenue tristement célèbre après la diffusion sur les réseaux sociaux de ses vidéos érotiques.

Elle voulait absolument devenir influenceuse. Pour s'attirer l'attention d'un plus grand nombre de followers, elle a décidé de publier sur les réseaux sociaux sa nudité et autres vidéos obscènes.

Sauf que l'affaire semble avoir pris une autre tournure. La jeune Christelle Atangana qui s'est donnée comme pseudonyme «**chocolat de mer**» risque de se retrouver derrière les barreaux.

De sources sûres, notre influenceuse aspirante vient d'être présentée devant le procureur de la République près d'un Tribunal de Yaoundé. Et serait en ce moment détenue à la cellule du parquet du Centre administratif-palais de Justice. *«Elle sera certainement placée en détention dès cette nuit à la Prison Centrale de Kondengui »*, renseigne notre source.

Voilà donc un chapitre malheureux qui s'ouvre dans la vie de cette jeune fille dont la naïveté a eu raison sur elle.

Sa maman qui jusqu'ici était restée discrète, malgré le fait qu'elle soit choquée par la tournure

des événements, a finalement pris part à une émission télévisée au cours de laquelle elle a dit sa part de vérités. « ***Ma fille à 23 ans (...) La première fois quand c'est sorti j'ai failli m'év@nourir (...) Je ne donne pas le lait à mes enfants pour ceux qui me connaissent, je vends les beignets au carrefour Nsam pour élever mes enfants ma fille ne manque de rien. Actuellement elle fait une formation en couture (....) Les ressentent publications ne viennent pas d'elle depuis la sortie des vidéos elle ne sort plus son téléphone portable confisqué, elle n'a plus accès à Internet (.....) Ce sont les scarma qui ont piraté son téléphone et qui font les publications actuellement (...) Au début ses frères et sœurs étaient en larmes (....) Actuellement je ne suis pas fière de ma fille aucune mère ne peut être fière de sa fille après ça*** », déclarait la pauvre femme.